



Créfi
FORMATION
CONTINUE



OFEPAL



**CQP Educateur de Vie Scolaire
En Alsace**

Une réponse aux évolutions de la fonction

- **Elargissement des missions de la vie scolaire** : le champ d'action ne se limite plus à de la simple surveillance
- **Accompagnement du jeune dans toutes ses dimensions** : accueil des publics fragiles, DYS, BEP,...
- **Développement des missions de prévention** en lien avec les problématiques adolescentes : addiction, harcèlement, santé mentale,...
- Mise en place de **projets d'animation**



Ces changements nécessitent

- Plus de polyvalence et d'adaptabilité
- Plus de compétences



Un parcours adapté aux besoins de chaque participant



- Le CQP est **ouvert à tous les salariés** de la vie scolaire de l'interbranche enseignement privé en poste ainsi qu'aux nouveaux arrivants.
- Un entretien de **positionnement** avec le chef d'établissement permet d'adapter le parcours de formation aux besoins spécifiques de chaque participant.
- Une formation de **6 semaines maximum** réparties sur une période d'environ 12 mois avec un stage de 35 heures pour découvrir d'autres pratiques professionnelles.
- Des **évaluations** à l'issue de chaque bloc de compétences pour valider les compétences du référentiel.

Des objectifs opérationnels

- Découvrir et renforcer ses **méthodes de travail et les comportements** attendus dans l'exercice de sa mission d'éducateur de vie scolaire :
 - Participer aux activités de la vie scolaire au sein d'un établissement
 - Accompagner des élèves dans leur vie scolaire
 - Proposer et animer des projets à destination d'élèves
 - Accompagner des actions de prévention du harcèlement et des discriminations en milieu scolaire
- Prendre du recul et **analyser ses pratiques**
- Permettre des **échanges de pratiques** avec des personnels de vie scolaire d'autres établissements
- **Préparer la certification** et valider les compétences du référentiel d'activité sur les blocs de compétences choisis.



Quel interet pour votre établissement ?



- Accompagner le **projet professionnel** d'un salarié et assurer son employabilité
- Créer une **dynamique** au sein de l'équipe, en lien avec le RVS, pour :
 - Renforcer les liens avec l'équipe pédagogique
 - Mettre en place des animations éducatives
 - Mieux accueillir les jeunes en difficulté : harcèlement, réseaux sociaux,..

L'organisation de la formation

4 blocs de compétences évalués



Modalités pratiques

- 182 heures de formation - 6 semaines / 12 mois
- Stage de 35 heures - découvrir d'autres pratiques
- 16 stagiaires maximum - échanges favorisés

Frais pédagogiques

- 30 € / h net de taxes
- Parcours personnalisé
- Budget total maximum = 5,460 €
- Finançable par OPCO ou autre à valider

Modules		Semaine	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4
EVS : organiser ses missions, optimiser son temps et maîtriser ses outils	2 jours	1	X			
Surveiller et sécuriser	1 jour		X			
Faire autorité	2 jours		X			
Prévenir les risques et réagir en cas de danger	1 jour	2	X			
Optimiser sa communication professionnelle	2 jours		X			
Accompagner les élèves au travail	2 jours	3		X		
Communiquer et gérer les conflits	2 jours			X		
Accompagner les élèves en difficulté et / ou aux besoins spécifiques	3 jours			X		
Concevoir des projets d'animation ou d'activité éducative	2 jours	4			X	
Animer des projets d'animation ou d'activité éducative	2 jours				X	
Stage professionnel			X	X		
Les adolescents en difficulté	1 jour	5				X
Menaces, humiliation, harcèlement entre élèves en milieu scolaire	2 jours					X
Utiliser de nouveaux modes de communication	1 jour				X	
Jurys blocs de compétences 1 et 2	1 jour		X	X		
Le risque d'addiction numérique des jeunes	2 jours	6				X
Réussir sa présentation orale d'un projet d'animation	1 jour					X
Jurys blocs de compétences 3 et 4	1 jour					X

Répondre à vos questions

Planning prévisionnel pour la promotion ALSACE CQP EVS 2024-2025

- Au 17 mai 2024, confirmer les intentions d'inscriptions
- **Au 14 juin 2024, consolider les dossiers administratifs et demandes de financement**
- Octobre 2024, démarrer une promotion Alsace du CQP EVS

Evolution des prérequis du CQP Coordinateur de Vie Scolaire

La validation du Bloc 2 du CQP EVS est un prérequis obligatoire pour obtenir le CQP CVS

Pour consolider le projet de formation, son financement et les formalités associées

Contactez :

Bruno KETTERER
02 51 86 00 05
bruno.ketterer@crefi.fr